Vous demandez par écrit la réparation de votre voiture en panne

Lorsque votre voiture tombe en panne et que la panne est sérieuse, faites établir des devis estimatifs avant de vous décider. Ne vous contentez pas d'estimations orales. Vous avez tout intérêt à confirmer ces estimations par écrit. Vous aurez ainsi un élément de preuve de votre bonne foi en cas de litige.

Enfin, dans tous les cas, quel que soit le montant des réparations à effectuer et pour faciliter vos recours, il est absolument conseillé de faire remplir un ordre de réparation au moment où vous confiez votre voiture au garagiste. Ce document doit préciser notamment le kilométrage du véhicule, la nature exacte des réparations à effectuer, le coût probable de ces interventions et le délai d'immobilisation.

Madame, Monsieur,

J'ai déposé dans (ou remorqué jusqu'à) votre garage mon véhicule (indiquez le type), le (date et heure).

Vous m'avez indiqué l'origine de la panne et précisé la nature des réparations à effectuer, ainsi que le montant du prix qui me sera facturé, à savoir (rappelez la liste des opérations à effectuer et le montant convenu pour celles-ci).

Vous ayant donné mon accord oralement, je vous confirme celui-ci pour les réparations mentionnées ci-dessus, que vous vous êtes engagé(e) à effectuer.

Dans l'hypothèse où vous constateriez que les interventions nécessaires sont plus importantes que prévu et entraîneraient des frais supplémentaires, je vous rappelle que je souhaite en être avisé(e) préalablement. Dans ce cas, je vous indiquerai à nouveau mon accord ou mon refus.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

(Signature)